

Compte-rendu du Conseil des Enseignements du jeudi 29 septembre 2022

Membres votants présents : Darine Abi Haidar, Anne Anthore, Mathilde Badoual, Florent Carn, Francesca Carosella, Yves Charon, Christophe Coste, Alexandre Creusot, Kristina Davitt (jusqu'à 16h15), Nicolas Desprat, Florence Elias, Matthias González, Jessica Jin, Laurent Ménard, Christophe Mora (jusqu'à 14h10 puis à partir de 16h), Irena Nikolic, Etienne Parizot, Sébastien Rodriguez

Membres votants représentés : Atef Asnacios (par Matthias González), Florent Baboux (par Alexandre Creusot), Imane Boucenna (par Matthias González), Yves Chanteux (par Anne Anthore), Kristina Davitt (par Florence Elias à partir de 16h15), Marc Durand (par Florent Carn), Simona Mei (par Etienne Parizot), Christophe Mora (par Francesca Carosella de 14h10 à 16h), Giuliano Orso (par Laurent Ménard), Guillaume Patanchon (par Alexandre Creusot)

Membres votants excusés : Yves Charon, Sylvain Courrech du Pont, Cécile de Hosson, Benjamin Thiria

Membres invités permanents sans droit de vote présents : Farida Aït-Hamoudi, Olivier Cardoso, Souad Namane

Membres invités permanents sans droit de vote excusés : Julien Girard

Matthias González est président de séance.

Nicolas Desprat est secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. VOTE DES CAMPAGNES ET DES CAPACITES D'ACCUEIL..... 2
 2. DEMANDE DE 12HCTD POUR LE PARCOURS LICENCE ENSEIGNEMENT PHYSIQUE CHIMIE (EPC)..... 2
 3. POINT D'INFORMATION SUR LE PARCOURS TECHNIQUES ET METHODES PHYSIQUES (L2 PHYTECH) 3
 4. POINT D'INFORMATION SUR LE RELAIS HANDICAP 3
 5. POINTS D'INFORMATIONS DIVERS..... 4
 6. POINTS DIVERS..... 4
-

La séance débute à 14h

1. Vote des campagnes et des capacités d'accueil

- Campagne de *candidature en M1 (2023-2024)*

Il est mentionné qu'il est possible d'aller au-delà des capacités d'accueil annoncées, mais pas en de ça. Le tableau récapitulatif des capacités d'accueil ([disponible sur le cloud](#)) est voté à l'unanimité.

- Capacités d'accueil Parcoursup (2023-2024)

Il est mentionné que le surbooking est limité à 10%. D. Abi Haidar demande à ce que CUPGE puisse passer de 65 à 66 pour faire deux groupes équilibrés. Le tableau récapitulatif des capacités d'accueil ([disponible sur le cloud](#)) est voté à l'unanimité.

- Campagne eCandidat de réorientation semestrielle (2022-2023)

V. Repain fait remarquer que dans certains cas isolés, la limite de candidature fixée au 13 janvier intervenait un peu tôt. Pour des raisons de temps de traitement administratifs, cette date ne peut guère être plus reculée qu'elle ne l'est. Le calendrier de la campagne ([disponible sur le cloud](#)) est voté à l'unanimité.

=====
14h25

2. Demande de 12hCTD pour le parcours Licence Enseignement Physique Chimie (EPC)

V. Repain, responsable du parcours, nous décrit les débouchés de la formation, à savoir : Master MEEF, Capes et éventuellement Agrégation. Puis, il nous expose brièvement le déroulé de la formation qui s'appuie sur le programme du parcours général de Physique et partage les groupes de TD avec la double licence DLPC. Il nous signale que le taux de réussite en L1 (10%) est très faible. Ce taux monte à 100% en L3 mais avec seulement 1 ou 2 étudiants.

V. Repain présente au conseil des enseignements la demande d'un passage à 24hCTD (à la place des 12hCTD actuelles) en L3 pour enseigner la didactique de la physique (3ECTS). Son argumentaire est le suivant. Ce cours est commun à DLPC et EPC. Bien que peu d'étudiants d'EPC soit concernés par ce cours, un grand nombre (~10) d'étudiants de DLPC préfèrent ce cours aux projets de Physique Expérimentale. Cet enseignement était initialement partagé entre notre UFR et l'UFR de Lettres. La personne de Lettres ne souhaite plus le faire. Par ailleurs, Alice di Fabio vient d'être recrutée à l'UFR de Physique au LDAR, et a donc un profil particulièrement adapté pour prendre en charge ce type d'enseignements.

Le conseil des enseignements vote à l'unanimité le passage à 24hCTD dans la foire.

=====
15h25

3. Point d'information sur le parcours Techniques et Méthodes Physiques (L2 Phytech)

C. Coste, responsable du parcours, commence par expliquer que ce parcours s'adresse aux étudiants qui se destinent à faire une L3 pro (TPE ou Anamat). Il était venu en juin 2022 présenter devant le conseil des enseignements un éventuel partenariat avec un Centre de Formation par l'Apprentissage (CFA) qui se disait très intéressé par des étudiants avec des formation en physique. C. Coste nous avait alors présenté la possibilité que la L2 Phytech puisse fonctionner avec des contrats en alternance. Or, après retour des services centraux, il s'avère qu'il n'est pas légal de proposer des contrats d'alternance en L2. Donc le projet présenté en juin au CENS est caduc.

C. Coste mentionne par ailleurs que les étudiants du L2 PhyTech ne trouvent pas de débouchés dans nos L3pro.

Une réflexion devra donc être menée sur ce parcours pour le prochain quinquennal.

15h40

4. Point d'information sur le relais handicap

Le relais handicap, en charge de la prise en compte du handicap des étudiants, a pour mission de garantir l'égalité devant la réussite pour les étudiants en situation de handicap. Or le relais handicap des grands Moulins demande aux UFR de prendre en charge les étudiants en faible handicap. Le conseil des enseignements s'interroge sur la notion de faible, de comment mettre un seuil et pourquoi ce seuil devrait se substituer au seuil du statut de handicap.

Le conseil des enseignements est très préoccupé par cette mesure car cela menace l'égalité des chances de réussite pour les étudiants en situation de handicap quand ils devront effectivement continuer à se concentrer pour composer en dépit de l'agitation de fin d'épreuve pour les autres. La mise en place de ces nouvelles mesures serait aussi accompagnée d'une augmentation du volume des heures de surveillances des examens par les UFR. Initialement prévue pour être effective à la rentrée 2022, la mise en place de ces mesures a été reporté au second semestre.

La question est donc de savoir quelles actions nous pouvons mettre en place d'ici là pour que la présidence revienne sur sa décision.

Un groupe de travail au niveau de la faculté est mis en place à ce sujet avec les référents handicap de chaque UFR. M. González a transmis les noms de A. Coleiro (MCF référent handicap) et F. Aït-Hamoudi (RA). En parallèle, il est décidé que :

- L. Ménard et M. Badoual se coordonnent avec les autres responsables pour envoyer un questionnaire via moodle aux étudiants pour avoir un retour quantitatif sur leur perception du relais handicap

- J. Jin va informer les diverses associations étudiantes du projet de la présidence

- A. Asnacios et M. González envoie un mail à l'ensemble de l'UFR pour informer également (nombre de collègues ne sont semble-t-il pas au courant)

- nous solliciterons dans un second temps un entretien avec la direction du relais handicap pour discuter des manques/besoins et d'éventuelles solutions

16h15

5. Points d'informations divers

- jurys et commissions pédagogiques :

Les procès-verbaux sont [disponible sur le cloud](#).

- référentes nouvelles embauchées MCF :

A. Anthore est référente d'Alice di Fabio et F. Carosella est référente de Floriane Cangemi.

- M1 Paris Physics Master (PPM)

S. Chaty, actuel responsable du parcours, vient d'être nommé vice-président culture et rayonnement au niveau de l'université. Il faut donc lui trouver un(e) successeur(se). L'appel à candidatures est en cours avec comme date limite le 4 octobre. Le choix sera présenté lors du prochain CENS.

- M2 Système Biologiques et Concepts Physiques (SBCP)

Un entretien a eu lieu entre A. Asnacios, M. González, C. Mora, J. Heuvingh, actuel responsable du parcours et Simon de Becco (MCF à SdV). Il a été décidé que les 24h de PCC de la responsabilité de ce master actuellement données à J. Heuvingh sont dorénavant partagées entre lui (16h) et Simon de Becco (MCF à SdV, 8h). D'autre part J. Heuvingh a fait part de son souhait de bientôt passer la main. Il faudra donc lancer un appel à candidatures prochainement.

- point pour une réflexion future sur l'ancienneté dans les prochaines maquettes

C. Mora voulait faire un point sur l'ancienneté car les 4 ans d'ancienneté tombent pour la grande majorité des collègues de l'UFR à la fin de cette année et les maquettes devant (initialement, cf infra) changer en septembre 2024, cela aurait impliqué pour nous tous de reprendre un enseignement pour potentiellement une seule année.

Mais on a reçu hier le calendrier de la prochaine vague d'évaluation par l'HCERES, qui confirme que le basculement sur le prochain quinquennal est repoussé d'un an. Ce qui rend le présent quinquennal (2019-2023), hexaennal (2019-2024). Les maquettes du prochain quinquennal (2025-2029) seront donc mises en place en septembre 2025. Le point sur l'ancienneté de C. Mora est donc caduc mais il en profite pour présenter le rétro-planning associé au dépôt du bilan et du projet HCERES.

Mi-avril 2023, il faudra rendre au niveau de l'université le bilan HCERES, rédigé par les responsables de mention : M. Badoual (Licence) et C. Mora (Master), plus a priori une lettre d'intention de projet. V. Repain signale qu'à la dernière commission formation, Marie-Agnès Sari a mentionné l'idée que les UFR déposent dès janvier 2023 leur bilan pour être relu en inter-composantes.

Quant au projet HCERES, il devra être rendu le 9 mars 2024 au plus tard par l'université, les UFR devront donc les déposer avant mais nous sommes encore en attente du rétro-planning exact. Si l'on se cale sur la durée des réflexions des groupes de travail licence et master qui avaient été mis en place en 2017-2018 pour les maquettes actuelles, cela implique de commencer les réflexions sur les nouvelles maquettes à l'automne 2023.

Plusieurs personnes du CENS signalent qu'il ne sera pas forcément nécessaire de refaire autant de changements de maquette cette fois-ci.

=====

16h30

6. Points divers

Le conseil s'accorde sur le fait qu'il est préférable de maintenir les conseils en présentiel.

=====

La séance est levée à 16h35.